

Ordre du jour

Le conseil municipal se réunira en séance publique, en salle du Conseil (Salle des fêtes Jules Mousseron), sous la présidence de Sandrine GOMBERT, Maire, le mercredi 22 mai 2024 à 18 heures.

L'ordre du jour est le suivant :

A] Présentation de la synthèse de la qualité des comptes de l'année 2023 par Monsieur MANEZ, Conseiller aux Décideurs Locaux

B] Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2024

C] Ratification des décisions

D] Délibérations

I-] Administration Générale

I-1) Modification des statuts de Valenciennes Métropole,

I-2) Vente du terrain cadastré section B numéro 1535 à Mouchin (59310).

II-] Ressources Humaines

II-1) Création d'un poste au titre d'une activité accessoire,

II-2) Modification du tableau des effectifs,

II-3) Mandat au Centre de Gestion du Nord pour la mise en concurrence d'un marché d'assurance des risques statutaires.

III] Finances

III-1) Attribution de subvention – Mouvement Valenciennois contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples,

III-2) Attribution de subvention – le Printemps Culturel,

III-3) Actualisation des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure applicable en 2025.

IV] Urbanisme

IV-1) Arrêt du projet des zones d'accélération des énergies renouvelables.

V] Techniques

V-1) Convention relative aux travaux de sécurisation du groupe scolaire Saint-Exupéry et à leur entretien ultérieur.

VI] Culture

VI-1) Contrat d'objectifs 2024 pour le développement du service de lecture publique,

VI-2) Mise en place des tarifs des écoles d'arts et des spectacles pour la saison 2024/2025.

VII] Sports / Vie associative

VII-1) Tarifs des activités sportives au 1^{er} septembre 2024.

VIII] Enfance / Jeunesse

VIII-1) Dissolution du Syndicat Intercommunal pour la Gestion de la Piscine d'Hornaing (S.I.G.P.H.).

D] Questions diverses/Motion

Motion communale de l'Association des Petites Villes de France.